



**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses****Quarante-cinquième session**

Genève, 23 juin-2 juillet 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session****Additif****Liste des documents****1. Adoption de l'ordre du jour**

ST/SG/AC.10/C.3/89	Ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session
ST/SG/AC.10/C.3/89/Add.1	Liste des documents

Documents de référence

ST/SG/AC.10/1/Rev.18	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, dix-huitième édition révisée
ST/SG/AC.10/11/Rev.5 et Amend.1 et 2	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères, cinquième édition révisée et amendements 1 et 2
ST/SG/AC.10/30/Rev.5	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), cinquième édition révisée
ST/SG/AC.10/C.3/86	Rapport du Sous-Comité sur sa quarante-troisième session
ST/SG/AC.10/C.3/88	Rapport du Sous-Comité sur sa quarante-quatrième session
ST/SG/AC.10/C.4/50	Rapport du Sous-Comité du SGH sur sa vingt-cinquième session



ST/SG/AC.10/C.4/52 Rapport du Sous-Comité du SGH sur sa vingt-sixième session

2. Explosifs et questions connexes

a) Épreuves et critères relatifs aux compositions éclair

ST/SG/AC.10/C.3/2014/59 Classement des artifices de divertissement
+ document informel INF.5
(Pays-Bas)

b) Examen des épreuves de la série 6

ST/SG/AC.10/C.3/2014/1 Correction à apporter à la figure 10.3: Procédure
(IME, SAAMI) d'affectation à une division de la classe 1

ST/SG/AC.10/C.3/2014/4 Recommandations visant à améliorer les épreuves de
(IME) la série 6

ST/SG/AC.10/C.3/2014/42 Proposition d'une épreuve alternative à l'épreuve 6 c)
(Allemagne) pour l'essai des CARTOUCHES POUR ARMES DE
PETIT CALIBRE (No ONU 0012)

ST/SG/AC.10/C.3/2014/53 Proposition d'appareillage portable à carburant gazeux
(États-Unis d'Amérique) pour les épreuves 6 c) de l'ONU

c) Examen des épreuves figurant dans les parties I et II du Manuel d'épreuves et de critères

ST/SG/AC.10/C.3/2014/6 Recommandations visant à améliorer les épreuves
(IME) d'amorçage de la détonation des séries 1 a) et 2 a) et les
épreuves de pression/temps des séries 1 c) et 2 c)

ST/SG/AC.10/C.3/2014/11 Examen des épreuves de la série 8
(AEISG)

d) Examen des instructions d'emballage pour les explosifs

ST/SG/AC.10/C.3/2014/20 Examen des instructions d'emballage pour les explosifs
(SAAMI)

e) Divers

ST/SG/AC.10/C.3/2014/3 Classement des munitions fumigènes contenant du
(Autriche) tétrachlorure de titane

ST/SG/AC.10/C.3/2014/5 Norme internationale harmonisée applicable aux marques
(IME) apposées sur les explosifs

ST/SG/AC.10/C.3/2014/22 Classement d'objets sous le No ONU 0349
(Italie)

ST/SG/AC.10/C.3/2014/37 Traitement des exemples dans la section 1.1.2 du Manuel
(SAAMI) d'épreuves et de critères

ST/SG/AC.10/C.3/2014/39 (Canada)	Nouvelle rubrique pour les propulseurs de fusées, 1.4C
ST/SG/AC.10/C.3/2014/48 (États-Unis d'Amérique)	Détermination de la sensibilité au frottement à l'aide de la machine de l'Allegany ballistics laboratory (ABL)
ST/SG/AC.10/C.3/2014/51 (États-Unis d'Amérique)	Détermination de la sensibilité au choc à l'aide de la machine modifiée du Bureau of mines (MBOM)
ST/SG/AC.10/C.3/2014/52 (États-Unis d'Amérique)	Épreuve de stabilité thermique à 75 °C à l'aide de l'appareil de mesure de la température d'auto-inflammation simulée (SBAT)
ST/SG/AC.10/C.3/2014/55 (COSTHA)	Proposition visant à préciser la signification de l'expression: «tels qu'ils sont présentés au transport» dans la disposition spéciale 280
ST/SG/AC.10/C.3/2014/61 + INF.8 et Add.1-2 (Secrétariat)	Utilisation du Manuel d'épreuves et de critères dans le contexte du SGH
Document informel INF.4 (Président du Groupe de travail des explosifs)	Update of the Manual of tests and Criteria

3. Harmonisation générale des règlements de transport des marchandises dangereuses avec le Règlement type

ST/SG/AC.10/C.3/2014/38 (IPPIC)	Affectation des liquides inflammables du groupe d'emballage II au groupe d'emballage III en fonction de leur viscosité
ST/SG/AC.10/C.3/2014/41 (Allemagne)	Emballages pour les matières hydrosensibles

4. Inscription, classement et emballage

a) Matières qui polymérisent

ST/SG/AC.10/C.3/2014/31 (DGAC)	Classement des matières qui polymérisent (stabilisées)
-----------------------------------	--

b) Incohérences dans la classification (application des critères/liste des marchandises dangereuses)

ST/SG/AC.10/C.3/2014/23 (CEFIC)	Incohérences dans la classification (application des critères/liste des marchandises dangereuses)
ST/SG/AC.10/C.3/2014/40 (Fertilizers Europe)	Classification des solutions d'ammoniac

c) Divers

ST/SG/AC.10/C.3/2014/7 (Royaume-Uni)	Dispositions d'emballage pour les générateurs d'aérosol mis au rebut
---	--

ST/SG/AC.10/C.3/2014/10 (Espagne et Norvège)	No ONU 3170 Sous-produits de la fabrication de l'aluminium ou sous-produits de la refusion de l'aluminium
ST/SG/AC.10/C.3/2014/13 (IME, SAAMI)	Modification d'ordre rédactionnel à l'instruction d'emballage P906
ST/SG/AC.10/C.3/2014/21 (DGAC)	Détecteurs de rayonnement neutronique – modifications mineures
ST/SG/AC.10/C.3/2014/32 (DGAC)	Trousses de résine polyester contenant des matières de la division 4.1
ST/SG/AC.10/C.3/2014/33 (DGAC)	Clarification des prescriptions applicables au No ONU 2000, celluloïd
ST/SG/AC.10/C.3/2014/43 (Royaume-Uni)	Disposition spéciale d'emballage PP83
ST/SG/AC.10/C.3/2014/49 (États-Unis d'Amérique et Canada)	Classification et dispositions relatives à la communication des dangers pour le pétrole brut
ST/SG/AC.10/C.3/2014/50 (États-Unis d'Amérique)	Dispositions relatives à l'isolation des colis contenant de la neige carbonique
ST/SG/AC.10/C.3/2014/57 + document informel INF.6 (COSTHA)	Prescriptions d'emballage pour le No ONU 1873
ST/SG/AC.10/C.3/2014/60 (Autriche)	Risques subsidiaires associés à l'hexafluorure d'uranium

5. Systèmes de stockage de l'électricité

a) Épreuves des batteries au lithium

ST/SG/AC.10/C.3/2014/45 (France, PRBA, RECHARGE, COSTHA)	Rapport sur les travaux du deuxième groupe de travail informel sur l'essai des grandes batteries au lithium
--	---

b) Procédures de sécurité relatives aux batteries au lithium endommagées ou défectueuses

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de point de l'ordre du jour.

c) Grande batterie

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

d) Piles thermiques

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

c) Divers

ST/SG/AC.10/C.3/2014/12 (Allemagne)	Transport des batteries au lithium fabriquées en séries limitées ou des prototypes de batteries au lithium contenus dans un équipement
ST/SG/AC.10/C.3/2014/18 (Royaume-Uni)	Batteries au lithium – communication appropriée des dangers
ST/SG/AC.10/C.3/2014/47 (France)	Transport des prototypes de batteries au lithium

6. Transport de gaz**a) Reconnaissance universelle des récipients à pression ONU et non-ONU**

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

b) Divers

ST/SG/AC.10/C.3/2014/14 (Allemagne)	Instructions d'emballage P200 et P206 pour les rubriques collectives
ST/SG/AC.10/C.3/2014/15 (Germany)	Prescriptions relatives à l'allongement des matériaux utilisés pour les bouteilles non rechargeables
ST/SG/AC.10/C.3/2014/16 (Allemagne)	Récipients à pression de secours
ST/SG/AC.10/C.3/2014/27 (ISO)	Insertion de nouvelles normes ISO pour le remplissage dans l'instruction d'emballage P200
ST/SG/AC.10/C.3/2014/28 (ISO)	Insertion de nouvelles normes ISO et remplacement des normes existantes dans le 6.2.2
ST/SG/AC.10/C.3/2014/29 (ECMA, EIGA)	Épreuve de la pression hydraulique dans des récipients à pression
ST/SG/AC.10/C.3/2014/36 (EIGA)	Proposition visant à ajouter une disposition spéciale pour le No ONU 1966 HYDROGÈNE LIQUIDE RÉFRIGÉRÉ et le No ONU 1963 HÉLIUM LIQUIDE RÉFRIGÉRÉ

7. Propositions diverses d'amendements au Règlement type pour le transport des marchandises dangereuses**a) Combustibles contenus dans des machines ou dans des matériels**

ST/SG/AC.10/C.3/2014/17 (Belgique, DGAC)	Combustibles contenus dans des machines ou dans des matériels
---	---

b) Articles contenant de petites quantités de marchandises dangereuses

ST/SG/AC.10/C.3/2014/44 (Royaume-Uni) Articles contenant de petites quantités de marchandises dangereuses

ST/SG/AC.10/C.3/2014/46 (Fédération de Russie) Proposition de correction à apporter au 1.1.1.9

c) Dispositifs médicaux usagers

ST/SG/AC.10/C.3/2014/56 (COSTHA) Dispositifs médicaux usagers

d) Matières dangereuses pour l'environnement

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

e) Questions de terminologie

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

f) Marquage et étiquetage

ST/SG/AC.10/C.3/2014/9 (Royaume-Uni) Utilisation des termes «marque» et «marquage» dans le Règlement type

ST/SG/AC.10/C.3/2014/24 (CEFIC) Marquage des citernes mobiles

ST/SG/AC.10/C.3/2014/26 (ICPP) Marquage des récipients intérieurs des GVC composites

ST/SG/AC.10/C.3/2014/35 (AEGPL) Marquage des colis

ST/SG/AC.10/C.3/2014/58 (Royaume-Uni) Prescriptions de marquage dans la disposition spéciale du chapitre 3.3

g) Emballages

ST/SG/AC.10/C.3/2014/19 (Allemagne) Utilisation de grands emballages de secours

ST/SG/AC.10/C.3/2014/34 (Suède) Procédures pour les épreuves d'étanchéité

h) Citernes mobiles

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

i) Champ d'application de la section 5.5.3

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

8. Échange de données informatisées (EDI) aux fins de documentation

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

9. Coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

10. Principes directeurs du Règlement type

a) Affectation des codes E

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

b) Divers

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

11. Questions relatives au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

a) Explosifs désensibilisés

ST/SG/AC.10/C.3/2014/2
(Allemagne)

Mise en œuvre d'un nouveau chapitre 2.17 «Matières explosives désensibilisées» dans le SGH et application des «Procédures de classement, méthodes d'épreuve et critères relatifs aux matières explosives désensibilisées» dans une nouvelle partie V du Manuel d'épreuves et de critères

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

b) Gaz pyrophoriques

ST/SG/AC.10/C.3/2014/54
+ document informel INF.7
(États-Unis d'Amérique)

Proposition visant à inclure les gaz pyrophoriques en tant que catégorie de danger dans la classe de danger «gaz inflammables» du SGH

c) Critères relatifs à l'hydroréactivité

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

d) Critères de classification pour les matières solides comburantes

ST/SG/AC.10/C.3/2014/30 (France) Utilisation de la cellulose pour les épreuves ONU 0.2 (Épreuve pour les liquides comburants) et 0.3 (Épreuve pour les matières solides comburantes)

e) Critères de classification et catégories d'inflammabilité relatifs à certains gaz réfrigérants

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

f) Jugement d'experts et force probante des données

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

g) Critères relatifs à la corrosivité

ST/SG/AC.10/C.3/2014/25 + document informel INF.3 (Pays-Bas) Informations actualisées sur les travaux du groupe informel commun intersessions concernant les critères relatifs à la corrosivité

h) Communication des dangers

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

i) Divers

ST/SG/AC.10/C.3/2014/61 + document informel INF.8 et Add.1 à 5 (Secrétariat) Utilisation du Manuel d'épreuve et de critères dans le contexte du SGH

12. Questions diverses

ST/SG/AC.10/C.3/2014/8 (Chine) Principes régissant l'examen des documents informels soumis au Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses

13. Adoption du rapport
